



ACTEURS & ORGANISATIONS

Linklaters a couru les 20 kilomètres de Paris pour donner des ailes aux enfants malades de L'ENVOL

Dimanche 11 octobre 2009, 40 personnes (associés, collaborateurs, secrétaires et fonctions supports) du cabinet Linklaters ont pris le départ des 20 km de Paris pour promouvoir et lever des fonds au profit de l'association L'ENVOL.

Il s'agissait, pour l'équipe « Linklaters », de la 6^{ème} édition du « Linklathon ». Chaque année en effet depuis 6 ans, les collaborateurs du cabinet et leurs proches font preuve d'énergie et de générosité pour récolter des dons à l'occasion de cette course. Cette année un système de don en ligne a été mis en place lequel permet en temps réel de connaître le montant des sommes reçues : <http://www.aiderdonner.com/linklathon2009>. Le cabinet doublera la mise de ce que les collaborateurs auront pu récolter.



Association reconnue d'utilité publique, L'ENVOL (<http://www.lenvol.asso.fr>) a été fondé en 1995 par Henri Tézenas du Montcel avec le soutien de son Président d'Honneur, Paul Newman. L'ENVOL a pour mission d'offrir à des enfants gravement malades un séjour de loisirs dans la continuité des soins. Situé en bordure de la forêt de Fontainebleau, le centre est unique en France et accueille dans un site exceptionnel, près de 600 enfants par an, de toutes les régions et des pays limitrophes. Le séjour, de 12 jours environ, permet au jeune malade de sortir de son isolement, de renouer avec toutes sortes d'activités jusqu'alors interdites par la maladie. Les enfants font le plein d'énergie, retrouvent confiance en eux et repartent plus forts de L'ENVOL, prêts à mieux se battre contre la maladie.

Dans chacun de ses bureaux, Linklaters a développé un programme d'activités bénévoles articulé autour de trois axes : l'aide à la réalisation personnelle, l'entrepreneuriat et l'accès à la justice. A Paris, Linklaters a noué des partenariats avec l'Entraide Scolaire Amicale et dispense des cours de soutien scolaire à une dizaine d'enfants. Linklaters organise des cours d'anglais avec l'École de la Deuxième Chance pour des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme. Enfin, Linklaters offre des conseils juridiques à des créateurs d'entreprise soutenus par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE).